



Séance ajournée du
18 juin 2014

Lendemain du Conseil des commissaires

Sujets

- ◆ Message du Président
- ◆ Rapport du protecteur de l'élève
- ◆ Adhésion au mandat de CSPQ relatif à l'acquisition de cartouches d'impression et de consommables
- ◆ Désignation de la personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires.
- ◆ Appui à la demande de mesures d'atténuation de vitesse devant l'École des Rapides-Deschênes

Message du Président

Le président, M. Jean-Pierre Reid, ouvre la séance et constate le quorum

Taxe scolaire - Taux d'intérêt sur les arrérages

Ce sujet est retiré et sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil.

Approbation - Budget des écoles et des centres 2014-2015

Ce sujet est retiré et sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil.

Adoption - Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2014-2015

Ce sujet est retiré et sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil.

Rapport du protecteur de l'élève à la suite d'une plainte de parents d'un élève de l'École du Plateau

Les membres du Conseil des commissaires ont pris acte du dépôt de l'avis du protecteur de l'élève sur le bien-fondé de la plainte de parents d'un élève de l'École du Plateau, conformément au Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (04-10-10). Les membres statueront sur le dossier lors de la prochaine séance du Conseil.

Rapport du protecteur de l'élève à la suite d'une plainte de parents d'un élève de l'École secondaire Mont-Bleu

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

Adhésion au mandat de CSPQ relatif à l'achat de cartouches d'impression et de consommables du 1^{er} septembre au 30 juin 2016.

La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a adhéré au mandat du CSPQ relatif à l'acquisition de cartouches d'impression et de consommables pour un engagement de 220 000 \$ et autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, l'adhésion au mandat.

Désignation - Personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires

M^{re} Manon Chénier a été désignée à titre de personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, jusqu'au 6 juillet 2015.

Appui à la demande de mesures d'atténuation de vitesse devant l'École des Rapides-Deschênes

Le Conseil des commissaires appuie la demande du Conseil d'établissement de l'École des Rapides-Deschênes à la Ville de Gatineau de mettre en place des mesures d'atténuation de vitesse suivantes: étendre la zone scolaire de 30 km afin qu'elle soit effective du boulevard Lucerne à la rue Lynne et de désigner le reste du tronçon du chemin Vanier entre le boulevard Lucerne et le chemin d'Aylmer comme étant une zone de 40 km/h. Une copie de cette résolution sera transmise aux instances concernées.

Bonnes vacances!



Nous vous invitons fortement à rendre public ce document. À la suite de chaque séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif de la Commission scolaire, un petit bulletin informatif sera présenté.

Suivez-nous sur Facebook!

Pour plus de renseignements:

Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Secrétariat général - Service des communications Tél.: 819 771-4548 poste 850711

ou par courriel: jocelyne.bertrand@cspo.gc.ca

Site Web de la CSPO: www.cspo.gc.ca

[Suivez-nous sur Facebook](#)



Ensemble vers la réussite